

Je vous remercie d'être revenu une deuxième fois pour rendre hommage à la troisième république, à Jules Ferry et à Charles Bidault.

Non... à moins que ce ne soit pour boire, manger et se retrouver, il est vrai que pour certains d'entre nous, nous ne nous étions pas revu depuis 50 ans.

Je reparlerai juste un peu de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, qui fit voter en mars 1882, une loi sur l'obligation scolaire, la gratuité et la laïcité.

Cette loi a obligé les communes à s'organiser pour répondre à ces exigences. En effet si on prend l'exemple de Bléré, il n'était pas possible de scolariser les enfants de Foix, Villiers, la Fontaine aux oiseaux, Argy...villages distants de 7 km du centre de Bléré, avec des familles sans moyens de locomotion.

C'est donc dans l'urgence que le maire (Charles Bidault) se mit à la recherche d'une location répondant aux exigences de l'Inspection Académique. (pièces à feu, commodités... assez grande pour accueillir une classe et un logement pour l'institutrice.)

Suit de nombreux échanges de courrier (que j'ai eu la chance de retrouver dans le grenier de l'école Balzac) entre le préfet, le maire, l'Inspecteur disant au maire de se hâter car l'institutrice était nommée pour la rentrée 1882 et le sieur Cellier, propriétaire des bâtiments qui je vous le rappelle « était félicité que sa location soit habitée par une école de hameau ».

Le bail est signé le 19 Septembre pour 300F par an et l'école ouvre en octobre 1882 avec 37 élèves surtout des garçons. Il faudra attendre 1884 et le travail de l'enseignante, des élus, pour expliquer la loi d'obligation et scolariser l'ensemble des enfants entre 6 et 12 ans et surtout les filles.

Ils seront 62 en 1884, seulement 2 ans après l'ouverture (effectif jamais atteint après) .

Le bâtiment devient la propriété de la mairie en 1900 pour la somme de 4000F bien que sieur Rousseau ait fait une offre , la mairie exercera son droit de préemption et le bâtiment restera école.

C'est au travers des registres matricule et des registres de présence retrouvés dans les greniers de l'école Balzac que j'avais pu rendre hommage à toutes les familles qui avaient fréquentés l'école pendant ses 83 ans d'existence.

Ces registres étaient riches d'enseignements puisque outre le nom de l'élève, on pouvait y trouver le nom de ses parents, leur profession leur lieux d'habitation, la durée de la scolarité de l'élève et ce qu'il devenait en sortant de l'école.

Nous y avons beaucoup appris sur le rôle des nourrices, qui étaient nombreuses au Vau, sur les œuvres Granger, sur le rythme scolaire, sur les absences des élèves, sur les mots d'excuses, les visites médicales....

La deuxième classe ferme en 1964 et l'école ferme définitivement en 1965 avec moins de 30 élèves.

Le bâtiment est désaffecté en 1967.

En 1969 il hébergera la famille Bertrand, sinistrée.

En 1972 Alain Tilloux devient le nouveau propriétaire.

En 2012 on pose une plaque pour que les nouveaux habitants se rendent compte du rôle important de ce bâtiment et pour rendre hommages à tous les élèves, à tous les enseignants qui l'ont fréquentées.

Avant de passer la parole à Monsieur le Maire je voudrais remercier M.Dubuc, l'artiste qui a réalisé cette plaque, le Lion's Club, l'association du moulin des Aigremonts et le Club des voitures anciennes représenté par André Roor pour son financement.